



Frédéric LEGENDRE
Professeur d'histoire-géographie

Histoire et mémoire : cérémonie d'Aincourt

Le 5 octobre 1940 un Camp pour les internés politiques est créé à Aincourt pour accueillir des internés résistants, syndicalistes, souvent communistes et juifs dans les bâtiments de l'ancien sanatorium d'Aincourt, sur le site de la Buaille.

Conçus à l'origine pour 150 malades, les locaux sont rapidement surpeuplés : en janvier 1941, on compte 600 présents, et jusqu'à 667 au début de juin.

Dès le 5 octobre 1940, 182 communistes, considérés comme "dangereux pour la sécurité publique" par la préfecture de police de Paris, sont internés à Aincourt. Parmi eux 2 députés de la Seine, 15 conseillers généraux, 40 conseillers municipaux et deux membres "importants de l'ex CGTU", selon un rapport préfectoral à Vichy. Le préfet de Seine-et-Oise exécute une pareille rafle dans son département. Et fin octobre, le camp d'internement renferme déjà 367 hommes.

Le camp des hommes ferme en mai 1942 et les femmes arrivent en mai 1942 venant du camp de Châteaubriand. Le camp fermera définitivement le 15 septembre 1942 et les femmes sont livrées par la police de Vichy à la gestapo. Déportées à Ravensbrück, peu d'entre elles reviendront.

Plus de 1 500 personnes seront internés à Aincourt dont la plupart seront fusillés ou déportés dans les camps de concentration nazis.

Aincourt fut le seul camp pour des internés politiques en France.

L'Association créée pour commémorer le souvenir du camp d'internement d'Aincourt, situé sur le site de la Buaille, dans l'ancien sanatorium, où 1 500 personnes seront enfermées de 1940 à 1942.

Impossible donc d'oublier ces pages de l'histoire locale, l'association " MEMOIRE D'AINCOURT" travaille pour que chacun se souvienne : tous les ans, au début du mois d'octobre, une cérémonie du souvenir est organisée au GHIV où une plaque est installée à l'entrée.

Je suis..... élève de première / terminale (entourer la mention utile et compléter la classe)
et je me porte candidat pour représenter le lycée Pissarro à la cérémonie d'Aincourt.

Madame, Monsieur....., parents de..... Autorise mon fils / ma fille
à se rendre à la cérémonie du camp d'internement d'Aincourt le samedi 6 octobre après-midi avec son professeur
d'histoire-géographie afin de représenter le lycée Pissarro de Pontoise lors de la commémoration qui s'y tiendra
et au cours de laquelle une gerbe de fleurs sera déposée en mémoire des victimes.

Mon fils/ Ma fille s'y rendra par ses propres moyens / sera transporté par le professeur au départ du lycée
Pissarro à 14 heures (entourer la mention utile). Le retour se fera au même endroit vers 18 heures/ 18 heures30.

Fait à....., le.....

Signatures :

Les parents

Le Proviseur

Le professeur